

DECLARATION ORDER / ORDONNANCE DE DÉCLARATION

WHEREAS, I, Dr. Siddika Mithani, President of the Canadian Food Inspection Agency, under the delegated authority of the Minister of Agriculture and Agri-Food (the Honorable Marie-Claude Bibeau), believe that the disease, highly pathogenic avian influenza, exists in the area in Canada described in the schedule attached hereto.

THEREFORE, I hereby declare, pursuant to subsection 27(1) of the *Health of Animals Act*¹, that the area described in the Schedule attached is a Primary Control Zone, effective the date below, in which I believe that highly pathogenic avian influenza exists.

Dated at Ottawa this day of October 23, 2022, at 5:30 pm.

ATTENDU QUE, je, Dre Siddika Mithani, présidente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, en vertu des pouvoirs délégués par la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (l'honorable Marie-Claude Bibeau), estime que la maladie de l'influenza aviaire hautement pathogène existe dans la région du Canada décrite à l'annexe ci-jointe.

PAR CONSÉQUENT, je déclare, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la santé des animaux*², que la région décrite à l'annexe ci-jointe est une zone de contrôle primaire, à compter de la date ci-dessous, dans laquelle j'estime que l'influenza aviaire hautement pathogène existe.

Daté à Ottawa en ce jour du 23 octobre 2022 à 17h30.



Siddika Mithani, Ph.D.
President of the Canadian Food Inspection Agency
Présidente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

¹ S.C. 1990, ch. 21.

² L.C. 1990, ch. 21.

Schedule

"Primary Control Zone for highly pathogenic avian influenza in the Province of Quebec – Declaration Schedule" described as:

The following area in the province of Quebec bounded by:

Geographical boundaries for:

Primary Control Zone 135 (PCZ-135)

Starting at Rte. 165 N at GPS coordinate 46.202315W -71.920203N.
South from the GPS coordinate 46.202315W -71.920203N until Rte. 165 N becomes Rte. 263.
South on Hwy 263 to Prince St.
Southwest on Prince St. until Prince St. becomes Laurier Rd.
Southwest on Laurier Rd. to 5e Rang.
Southeast on 5e Rang to Rte. du 5e Rang.
Southwest on Rte. du 5e Rang. to 6e Rang.
Southeast on 6e Rang to Rte. du 6e au 7e Rang.
Southwest on Rte. du 6e au 7e Rang to 7e Rang.
West on 7e Rang to Blvd. des Bois-Francis Blvd S.
Southwest on Blvd. des Bois-Francis S to Laurier St. E.
South on Laurier St. E to Pie-X Ave.
West on Ave. Pie-X to Rte. 116.
South on Rte. 116 to Rang Chicago.
Northwest on Rang Chicago to Gamache st.
South on Gamache st. to GPS coordinate 46.023339W -71.970607N.
West from GPS coordinate 46.023339W -71.970607N over terrain to the intersection with de l'Académie St. at GPS coordinate 46.028807O -72.007708N.
West from GPS coordinate 46.028807W -72.007708N over terrain to the intersection with Cartier St. at GPS coordinate 46.031369W -72.018737N.
West from GPS coordinate 46.031369W -72.018737N over terrain to the intersection with Notre-Dame St. W at GPS coordinate 46.033812W -72.025474N.
Northwest from GPS coordinate 46.033812W -72.025474N over terrain to the intersection with Rte. 122 at GPS coordinate 46.039949W -72.041825N.
Northwest from GPS coordinate 46.039949W -72.041825N over terrain to the intersection of Rang Courtois and Rte. des Épinettes at GPS coordinate 46.050112W -72.055811N.
Northwest on Rte. des Épinette to Gendron Rd.
Northwest on Rang Gendron to Rte. 161.
West on Rte. 161 to Rte de la Rivière-Noire.
North on Rte de la Rivière-Noire to 8e Rang at GPS coordinate 46.106172W -72.095699N.

¹ S.C. 1990, ch. 21.

² L.C. 1990, ch. 21.

North from GPS coordinate 46.106172W -72.095699N over terrain to the intersection with 6e Rang at GPS coordinate 46.152232W -72.087734N.

Northeast from GPS coordinate 46.152232W -72.087734N over terrain to the 4e Rang at GPS coordinate 46.188091W -72.048157N.

East on the 4e Rang to Rte. Paul-Valois.

North on Rte. Paul-Valois to GPS coordinate 46.196133W -72.025807N.

Northeast from GPS coordinate 46.196133W -72.025807N over terrain to the intersection with Rte. de la Grande-Ligne at GPS coordinate 46.206276W -71.985424N.

East from GPS coordinate 46.206276W -71.985424N over terrain to Rte-165 N at GPS coordinate 46.202315W -71.920203N.

¹ S.C. 1990, ch. 21.

² L.C. 1990, ch. 21.

Annexe

« Zone de contrôle primaire pour l'influenza aviaire hautement pathogène dans la province de Québec – Annexe de déclaration » se décrit comme suit :

La région suivante de la province de Québec est délimitée par :

Limites géographiques pour :

Zone de contrôle primaire 135 (ZCP-135)

À partir de la rte. 165 N aux coordonnées GPS 46.202315O -71.920203N.

Vers le sud à partir des coordonnées GPS 46.202315O -71.920203N jusqu'à ce que la rte. 165 N devienne la rte. 263.

Vers le sud sur la rte. 263 jusqu'à la rue Prince.

Vers le sud-ouest sur la rue Prince jusqu'à ce que la rue Prince devienne ch. Laurier.

Vers le sud-ouest sur ch. Laurier jusqu'au 5e rang.

Vers le sud-est sur le 5e rang jusqu'à la rte. du 5e rang.

Vers le sud-ouest sur la rte. du 5e rang jusqu'au 6e rang.

Vers le sud-est sur le 6e rang jusqu'à la rte. du 6e au 7e rang.

Vers le sud-ouest sur la rte. du 6e au 7e rang jusqu'au 7e rang.

Vers l'ouest sur le 7e rang jusqu'au blvd. des Bois-Francis S.

Vers le sud-ouest sur le blvd. des Bois-Francis S jusqu'à la rue Laurier E.

Vers le sud sur la rue Laurier E jusqu'à l'ave. Pie-X.

Vers l'ouest sur l'ave. Pie-X jusqu'à la rte. 116.

Vers le sud sur la rte. 116 jusqu'au rang Chicago.

Vers le nord-ouest sur le rang Chicago jusqu'à la rue Gamache.

Vers le sud sur la rue Gamache jusqu'aux coordonnées GPS 46.023339O - 71.970607N.

Vers l'ouest à partir des coordonnées GPS 46.023339O -71.970607N en traversant le terrain jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Académie aux coordonnées GPS 46.028807O -72.007708N.

Vers l'ouest à partir des coordonnées GPS 46.028807O -72.007708N en traversant le terrain jusqu'à l'intersection avec la rue Cartier aux coordonnées GPS 46.031369O - 72.018737N.

Vers l'ouest à partir des coordonnées GPS 46.031369O -72.018737N en traversant le terrain, jusqu'à l'intersection avec la rue Notre-Dame O aux coordonnées GPS 46.033812O -72.025474N.

Vers le nord-ouest à partir des GPS 46.033812O -72.025474N en traversant le terrain jusqu'à l'intersection avec la rte. 122 aux coordonnées GPS 46.039949O -72.041825N.

Vers le nord-ouest à partir des coordonnées GPS 46.039949O -72.041825N en traversant le terrain jusqu'à l'intersection entre le rang Courtois et la rte. des Épinettes aux coordonnées GPS 46.050112O -72.055811N.

Vers le nord-ouest sur la rte. des Épinettes jusqu'au rang Gendron.

Vers le nord-ouest sur le rang Gendron jusqu'à la rte. 161.

¹ S.C. 1990, ch. 21.

² L.C. 1990, ch. 21.

Vers l'ouest sur la rte. 161 jusqu'à la rte. de la Rivière-Noire.

Vers le nord sur la rte. de la Rivière-Noire jusqu'au 8e rang aux coordonnées GPS 46.106172O -72.095699N.

Vers le nord à partir des coordonnées GPS 46.106172O -72.095699N en traversant le terrain jusqu'à l'intersection avec le 6e rang aux coordonnées GPS 46.152232O -72.087734N.

Vers le nord-est à partir des coordonnées GPS 46.152232O -72.087734N en traversant le terrain jusqu'au 4e rang aux coordonnées GPS 46.188091O -72.048157N.

Vers l'est sur le 4e rang jusqu'à la rte. Paul-Valois

Vers le nord sur la rte. Paul-Valois jusqu'aux coordonnées GPS 46.196133O -72.025807N.

Vers le nord-est à partir des coordonnées GPS 46.196133O -72.025807N en traversant le terrain jusqu'à l'intersection avec la rte. de la Grande-Ligne aux coordonnées GPS 46.206276O -71.985424N.

Vers l'est à partir des coordonnées GPS 46.206276O -71.985424N en traversant le terrain jusqu'à la rte-165 N aux coordonnées GPS 46.202315O -71.920203N.

¹ S.C. 1990, ch. 21.

² L.C. 1990, ch. 21.